

[Texte]

nature of scholarships, bursaries or fellowship stipends; the breakup of the families of foreign students whose finances are too limited for the family to live with the foreign student in Canada; the emotional hardships on students' wives who must waste away time and the need for living in a cloistered basement apartment: all these and more argue in favour of our position.

There is no evidence to support the contention that work opportunities given to foreign students have a negative impact on the Canadian labour market. Moreover, the temporary jobs sought by foreign students or their wives are not of the executive or managerial type. The jobs they seek do not invade the skilled labour area. The jobs they seek must fit their academic work schedules between or after classes and ought to be classified as being of the unskilled type or menial. The argument that the foreign student should not complain about present government policies regarding opportunities for work cannot be maintained either. The working foreign student pays taxes; the working foreign student alleviates labour needs in a difficult-to-fill job opportunity.

• 1405

It should also be borne in mind that the experiences of the international student in Canada have tremendous impact on Canada's international relations including Canada's economic relations with other countries. Present government policy favours the rich foreign student who may be able to draw on economic resources from family or special government relationships. Our policies also should enable the economically less advantaged foreign student to benefit from study in Canada. Effective leadership in the developing nations must come from the grass roots of that nation, it has been maintained.

In order to receive adequate training for leadership, the less advantaged, but worthy student should be able to study in Canada and if possible, that student be allowed to work in our country to complement his fiscal resources. To look with favour upon foreign students' working while studying in Canada is to think internationally and to shed our protectionistic cloak. Furthermore, I would like to propose that although immigration and student status is properly a matter for the federal government, legislation should provide for flexibility on the provincial level. Let me illustrate a need for the flexibility.

It has been reported that in the summer of 1974, which was last year, 1,200 summer jobs went begging in Alberta. The existing legislation and structures were not able to bring together the available manpower of foreign students and the opportunities for work. Thus, while foreign students were idly sitting by, the Province of Alberta imported seasonal foreign migrant workers to fill the work vacancies. Economically this makes no sense at all. Foreign students whose travel was paid for by moneys in their home countries, who contributed to our economy by the fiscal investment of their education, who needed additional money to finance their education, who were willing to

[Interprétation]

tion de la monnaie; le fait que les bourses, les bourses d'études et les bourses universitaires ne soient accordées que pour la durée des cours, et que les étudiants étrangers dont les finances sont trop limitées pour que leur famille vive avec eux au Canada doivent s'en séparer; les problèmes émotionnel de l'épouse de l'étudiant qui doit passer son temps à l'attendre et l'obligation qu'elle a de vivre cloîtrée dans un sous-sol: tous ces facteurs, et d'autres, étayent notre position.

Il n'y a aucune preuve à l'appui de l'affirmation pourtant que les emplois accordés aux étudiants étrangers ont des répercussions néfastes sur le marché canadien de la main-d'œuvre. De plus, les emplois temporaires recherchés par les étudiants étrangers ou leur épouse ne sont pas du genre administratif ou gestionnaire. Les emplois qu'ils recherchent ne concernant pas le domaine de la main-d'œuvre spécialisée; par ailleurs, les étudiants doivent travailler entre les cours ou après, et ces emplois doivent être classifiés comme étant un genre de travail non spécialisé ou un travail de domestique. L'argument portant que l'étudiant étranger ne devrait pas se plaindre au sujet des politiques gouvernementales actuelles concernant les possibilités d'emploi ne peut être maintenu non plus. L'étudiant étranger qui travaille paie des impôts; l'étudiant étranger qui travaille allège les problèmes de main-d'œuvre dans les cas où il est difficile de trouver quelqu'un pour occuper un emploi.

On doit aussi se rappeler que les expériences de l'étudiant international au Canada ont des répercussions énormes sur les relations internationales du Canada, y compris les relations économiques du Canada avec les autres pays. La politique présente du gouvernement favorise l'étudiant étranger riche qui peut recevoir une aide financière de sa famille ou de relations spéciales au gouvernement. Nos politiques devraient aussi permettre à l'étudiant étranger qui est moins avantage économiquement de profiter de la formation donnée au Canada. Les chefs compétents des pays en voie de développement doivent se recruter chez les membres mêmes de cette nation, cela a été maintenu.

Afin de recevoir une formation appropriée pour devenir un chef, l'étudiant moins favorisé, mais valable devrait pouvoir étudier au Canada et si la chose est possible, avoir la permission de travailler dans notre pays pour accroître ses ressources financières. Favoriser le travail de l'étudiant étranger pendant ses études au Canada est, par le fait même, agir en fonction des autres pays et cesser d'appliquer une politique protectionniste. De plus, j'aimerais proposer que même si l'immigration et le statut de l'étudiant relèvent à juste titre du gouvernement fédéral, la législation devrait prévoir une politique souple à l'échelon provincial. Laissez-moi illustrer ce besoin de souplesse.

On nous a dit qu'à l'été 1974, soit l'année passée, 1,200 postes d'emplois d'été n'ont pas été comblés en Alberta. La législation et les structures existantes n'ont pu diriger la main-d'œuvre disponible d'étudiants étrangers vers les postes à pourvoir. En conséquence, alors que les étudiants restaient assis à ne rien faire, la province de l'Alberta importait des travailleurs migrants étrangers saisonniers pour remplir ces emplois. Économiquement, cela n'a aucun sens. Les étudiants étrangers dont le voyage était payé avec de l'argent de leur pays d'origine et qui ont contribué à notre économie au moyen de l'investissement financier dans leur éducation, qui avaient besoin d'argent supplé-